



Sennecey-les-Dijon, le 11 mai 2009

## **Non à l'emploi jetable, non au contrat d'opération ! Pire que le CDD, ils inventent le CDO...**

**Les agents de l'Inrap de Bourgogne** réunis ce jour en heure d'information syndicale, rejettent catégoriquement le projet de contrat d'opération.

Sous prétexte de répondre à la commande du président de la République de « moderniser » le recrutement en archéologie préventive dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, le ministère de la Culture a favorisé un amendement parlementaire proposant la mise en place du contrat d'opération à l'Inrap.

Aucun des arguments avancés par le ministère et la direction de l'Inrap ne sont acceptables. Ce type de contrat constitue une régression sociale sans précédent.

**Nous refusons :**

- Ces emplois à la tâche, sans durée prédéfinie, révocables à tout moment « pour raison de service »,
- Cette gestion purement financière des individus, sans perspective professionnelle, le CDO est conçu pour éviter de déboucher sur un CDI,
- Ce troisième statut qui ne peut que mener à la disparition des agents en CDI.

**L'Inrap ne doit pas être un laboratoire de casse du droit du travail.**

Ce contrat d'opération est une atteinte sérieuse à la modernisation invoquée par le ministère. La modernisation ne peut pas être un retour à la société sans droit social du XIXe s. Notre modernité n'est pas l'augmentation de la précarité mais bien la pérennisation des emplois.

**Pour nous, seul le CDI doit être et rester la norme de l'emploi à l'Inrap.**

**Contre ce projet idéologique du gouvernement libéral,  
nous appelons l'ensemble des archéologues  
à se réunir en assemblée générale,  
à se mobiliser par tous les moyens y compris la grève.**

**Rejet catégorique du CDO !**